

MODALITÉS FORMATION FÉMINITUDE PARIS 2019-2020

Déroulement sur 9 mois :

5 stages en weekend + 4 Conf Call par skype

Stages en présentiel au Centre Tao Paris :

Lieu: 144 BD de la Villette 75019 PARIS (Métro Colonel Fabien)

Dates : 28 et 29 Septembre 2019 - 30 Novembre et 1^{er} Décembre 2019 - 25 et 26 Janvier 2020 - 28 et 29 Mars 2020 - 6 et 7 Juin 2020

Horaires : 10h-18h30 pour le samedi; 9h - 17h30 pour le dimanche

Repas de midi : pause d'1h30 prévue pour les déjeuners de midi hors du lieu du stage. Nombreux restaurants à proximité. (Repas non compris dans le coût de la formation).

Conf Call par Skype :

Dates ;

Mardi 22 Octobre 2019

Mardi 25 Février 2020

Mardi 28 Avril 2020

Mardi 26 Mai 2020

Horaires : de 10h à 11h15 ou de 20h à 21h15

Soit 75 heures de formation au total.

Coût total de la formation : 1 950 €

Renseignements et inscriptions : Monique Grande
06 81 06 18 03 monique.grande@wanadoo.fr

Remise de 10 % pour inscription avant le 1^{er} avril 2019. Dans ce cas, le montant de chacun des chèques est de 585€.

ATTENTION : votre inscription fait l'objet d'un contrat de stage. En cas d'annulation de la formation par Monique Grande, l'intégralité des arrhes est remboursée. En cas de désistement de votre part, les arrhes ne sont pas remboursées. Toute formation commencée est considérée comme due, comme le stipule le contrat de stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION PARIS 2019-2020

Pour vous inscrire : utilisez le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné de 3 chèques de 650 € (ou de 585€ en cas de remise de 10%) au nom de l'École des Femmes

Le premier chèque est encaissé à l'inscription, le 2^{ème} chèque au 15 Septembre 2019 et le dernier chèque au 1^{er} Février 2020.

Bulletin rempli et signé à retourner à :
Association École des Femmes Monique Grande
54 rue Jacques Cartier 73100 Aix-les-Bains.

.....
Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E.Mail :

Je m'inscris à la *Formation à l'Accompagnement des Femmes Féminitude* animée par Monique Grande.

Je règle cette formation à l'aide de 3 chèques libellés au nom de l'École des Femmes encaissés comme suit : le 1^{er} à l'inscription, le 2^{ème} au 15 Septembre 2019 et le 3^{ème} au 1^{er} Février 2020.

J'ai bien noté que les arrhes ne sont pas remboursées en cas de désistement et que l'intégralité des stages est due en cas d'abandon de ma part avant le début ou durant la formation.

Date

Signature